

**ANALYSE 2010**

# De notre responsabilité individuelle et collective

---



*Publié avec le soutien de la Communauté française*



## De notre responsabilité individuelle et collective

---

**Au commencement, il y a cette nuit du 30 septembre 1943. Nous sommes à Nice. Serge Klarsfeld, alors âgé de huit ans, voit son père pour la dernière fois : « Vers minuit, on a vu les projecteurs sur le plafond, et [entendu] le bruit des camions. Mon père a dit : « C'est la rafle ». (...) On s'est mis dans la cachette, et mon père est allé dehors attendre les Allemands ». Depuis que les Allemands occupent la région, les parents Klarsfeld ont pris leurs précautions : une cachette a été aménagée dans un placard à double fond pour Serge, sa sœur et sa mère. Arno, le père, meurt à Auschwitz quelque part entre juillet 1944 et la libération du camp, dans des circonstances jamais tout à fait éclairées.**

Vient ensuite cette rencontre sur un quai du métro parisien, en 1960, entre Serge, étudiant à Sciences-Po, et Beate Künzel, allemande récemment arrivée à Paris comme jeune fille au pair. Pendant la guerre, les parents de Beate ne sont ni hitlériens, ni résistants. Lassée de l'Allemagne, de son éducation protestante, de son milieu « étriqué », Béate rejoint la France. De cette rencontre émergera bientôt une conscience commune, celle d'une responsabilité morale et historique, inscrite dans l'action, envers l'histoire du peuple juif. Pour Serge et Béate, il n'y a plus de « je », seulement un « nous ».

Premier fait d'armes. 1968. Béate, lors d'une réunion du parti CDU, outrepassant la rangée de garde du corps, gifle le chancelier allemand Kiesinger de toutes ses forces. Peu avant, elle l'avait ouvertement traité de nazi en plein Bundestag. Béate est arrêtée. L'événement est relayé par la presse. L'année suivante, Klaus Barbie, localisé par la police allemande depuis 1961 en Bolivie, est identifié sous la fausse identité de Klaus Altman. Découvrant que l'enquête est sur le point d'être classée, les époux Klarsfeld alertent l'opinion publique. L'enquête est relancée.

Commence alors une traque longue de plus de 14 ans, principalement en Bolivie. Car Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon à partir de 1943, y est devenu un personnage important et est protégé par le gouvernement bolivien, avec la probable complicité de la CIA. Serge et Béate ne lâchent pas prise : Barbie doit être traduit en justice, « parce qu'il était impossible qu'il vive là-bas, au grand jour, en toute impunité ».

Il faudra attendre 1983 pour que, lâché par le gouvernement, sous la pression des Etats-Unis, Barbie soit expulsé vers la France. Son procès peut alors s'ouvrir. Serge Klarsfeld est un des avocats de la partie civile. Viendront ensuite d'autres procès et la mission de toute une vie : dès 1979, l'Association des fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF) est créée, parce que « c'était pour elles [les victimes] que nous faisons ça. J'étais frappé par une sorte d'appel des listes ». A chacun des déportés juifs de France, redonner un nom, un visage, « en leur offrant une tombe, leur redonner la vie »<sup>1</sup>.

Car, c'est de cela qu'il est question : redonner vie, ou encore, requalifier le sujet.

Le barbare est celui qui, parce qu'il est autre, est privé de sa citoyenneté et du libre exercice des droits découlant de celle-ci. Plus encore, le barbare est celui qui se voit retirer sa qualité de sujet, c'est-à-dire le plein exercice de son libre-arbitre dans l'usage qu'il fait de sa propre raison. Le barbare devient objet, à la fois aux confins du monde et de lui-même, sorti du champ de l'humanité. La propagande nazie reconnaît son autre par excellence dans l'attribut de judaïté.

---

<sup>1</sup> In « Famille Klarsfeld », Le Monde, 3 octobre 2005.

Le choix de la justice collective, par opposition à la vengeance ou à la justice privée, tel qu'il est posé par le couple Klarsfeld, a ceci de remarquable qu'il replace immédiatement le sujet à « l'intérieur du monde et de lui-même ». A l'intérieur du monde parce qu'il y a reconnaissance d'une forme de citoyenneté et appartenance à celle-ci. A l'intérieur du monde parce que cette citoyenneté, telle que voulue par la modernité, et réaffirmée par le choix de la justice collective, devient universelle. Victime et bourreau font partie d'une seule et même communauté, celle des Hommes. Le tribunal des Hommes jugera le bourreau selon les lois de la communauté.

A l'intérieur de soi parce que le sujet, au travers du choix qu'il pose, reprend possession de son libre-arbitre, exercé pleinement et librement. Le sujet est retrouvé. Ensuite, se plaçant dans le champ de la communauté des Hommes, le sujet s'universalise lui-même. Pour le moins, la question est posée. Dès lors, le criminel devra répondre de ses actes, non seulement en sa condition de membre de la communauté, de « citoyen du monde » en quelque sorte, mais aussi en tant que sujet incarné. Par le processus démocratique de justice, jamais le criminel ne se voit privé de son « humanité », comprise au sens philosophique du terme. Seuls ses actes sont qualifiés de barbares, voire « d'inhumains ».

Peut-être l'acte barbare déteint-il sur le sujet, à son tour barbarisé ? Après tout, Barbie et consorts n'étaient-ils pas des « monstres », en regard du nombre de vies écrasées, mutilées, réduites en poussière au nom de la race ? Il n'en reste pas moins que cette reconnaissance d'une certaine « humanité » du bourreau, sujet parmi les sujets, homme parmi les hommes, permet d'introduire la notion de responsabilité de l'action, et rend possible, précisément, l'idée de justice collective et de réparation. Une justice, dans laquelle l'accusé serait privé de toute « humanité », c'est-à-dire objectivé et réduit à l'état de bête non pensante, ne serait à elle-même qu'un simulacre. Le Même devenu Autre, l'Autre devenu Même, éternelle Barbarie, cycle sans fin.

Vient alors le temps de l'Histoire. La communauté demande réparation au nom de son histoire, prise au sens de l'événement, tel que le fut le procès de Nuremberg, premier grand procès du nazisme. Il faut écrire, consigner à chaud, l'histoire du nazisme. Il faut juger et punir les auteurs de guerre et les crimes qu'elle a entraînés, afin de les sortir définitivement du champ de la loi internationale. Avec le procès Barbie, de 38 ans postérieur à celui de Nuremberg, vient le temps des victimes, de la mémoire qui se décline au présent. Le procès se veut éducatif, la responsabilité est consciente et collective, « pour que cela n'arrive plus jamais », pour que l'homme se devienne à lui-même pleinement universel. Les notions de crime de guerre et de crime contre l'humanité sont sérieusement réfléchies et l'arsenal juridique international développé.

Le procès Barbie, ainsi que tous les autres du genre, n'étaient pas seulement le procès de criminels nazis, mais le procès de tous, le procès de notre conscience, la définition du contour de notre responsabilité individuelle et collective, en tous lieux et en tous temps. À ceci, les Klarsfeld ont sans conteste contribué.

Se pose à présent la question de la violence, ou de la non-violence, fil rouge de ce numéro du « Signe des temps ». La démarche de justice collective, avec ses bons sentiments d'universalité, de communauté des Hommes, de responsabilité, nous garde-t-elle de toute forme de violence ? Non, tout d'abord, parce que la violence est au cœur de l'acte barbare, de l'acte génocidaire, qui nous révolte. Ensuite, Serge et Béate Klarsfeld n'ont pas hésité à user de violence, parfois, dans l'acte ou dans la menace. On se souviendra, par exemple, de la tentative d'enlèvement ratée de Kurt Lischka : « Ce pauvre Lischka ! Il ne réagissait pas et il ne tombait [ils tapaient en vain sur son crâne sans parvenir à l'assommer], rien à faire. Finalement, on l'a laissé là ! ».

Est-ce à dire que la fin justifie les moyens ? Est-ce à dire que l'homme est intrinsèquement « barbare »,

après tout ? L'homme universel se serait-il « raté » ?

Nous posons au contraire que le concept de responsabilité, inscrit dans le cœur de l'homme et au fondement du sujet, prend ici toute sa signification. Le sujet, placé dans le champ de la citoyenneté, n'existe pas sans une responsabilité de pensée et d'action envers cette communauté. Ce point nous semble acquis. Dès l'instant où cette communauté est définie comme étant universelle, et le sujet universalisé, si celui-ci veut pouvoir coexister avec lui-même, il se doit de rejeter immédiatement l'acte premier de barbarie, conçu comme rejet de l'Autre, et formidable écran à la violence. Alors seulement, au-delà de toute considération psycho-sociale ou culturelle – et encore, ce n'est pas certain – la violence est un choix se posant comme acte de volonté libre et autonome. De l'autonomie de la volonté, pourrait-on dire.

Ensuite ? Ensuite, si nous sommes hommes pensants, nous sommes hommes de chair et de sang. La volonté est éprouvée, testée ou provoquée. L'objectif est défini. Les moyens évalués et mis en œuvre. Le doute, parfois, s'en mêle. Le remords, peut-être aussi. Mais toujours nous comparaissons au tribunal de notre propre conscience, même s'il s'agit de balayer d'un geste l'acte commis. Peut-être comparaissons-nous, si nous avons moins de chance – cela reste à prouver –, au tribunal des Hommes. Peut-être serons-nous élevés en héros ? Quoiqu'il en soit, nous restons libres. Car privés de notre liberté d'être Homme, nous mourrons. Il n'est donc jamais autant question de violence, ou de justice, que de vie, de cette vie, qu'il nous faut empoigner et décider.

Bénédicte Rousseau,  
Membre du Comité de rédaction  
de Pax Christi Wallonie-Bruxelles,  
Mars 2010

**Pour en savoir plus sur Serge et Béate Klarsfeld :**

L'Association des Fils et des Filles des Déportés Juifs de France, site internet (en construction):  
<http://ffdjf.org>

Serge Klarsfeld, l'orphelin devenu chasseur de nazis, document vidéo :  
[http://www.lemonde.fr/shoah-les-derniers-temoins-racontent/visuel/2005/10/03/serge-klarsfeld-l-orphelin-devenu-chasseur-de-nazis\\_672699\\_641295.html](http://www.lemonde.fr/shoah-les-derniers-temoins-racontent/visuel/2005/10/03/serge-klarsfeld-l-orphelin-devenu-chasseur-de-nazis_672699_641295.html)

La Traque, de Laurent Jaoui, film diffusé sur ARTE le 2 octobre 2009 : la traque de Klaus Barbie par Serge et Beate Klarsfeld.

Cette analyse a fait l'objet d'un article dans notre trimestriel  
Signes des Temps de Mars 2010